

•APPEL À CONTRIBUTIONS•

L'Association des Doctorants et Docteurs du Centre de Droit des Affaires (ADDCDA) de l'Université Toulouse Capitole organise un colloque le **jeudi 28 novembre 2024** à l'Université Toulouse Capitole qui se déroulera au format hybride pour le public, présentiel pour les intervenant(e)s, sur le thème :

Interroger l'inflation, regards pluridisciplinaires

L'inflation, question éminemment prégnante tant sur la scène nationale qu'internationale, se déploie au cœur de l'actualité quotidienne. Traditionnellement rattachée à la science économique, l'inflation qualifie plus globalement tout accroissement majeur, voire excessif, d'un objet de pensée. Elle devient un objet d'étude en droit, notamment dans sa dimension législative, et dans sa complexification de l'espace de régulation.

Au-delà de son caractère économique ou législatif, l'inflation a captivé notre attention en tant que thématique transversale susceptible d'irriguer l'ensemble des domaines de recherche, des sciences dures aux sciences humaines. Elle peut ainsi toucher diverses thématiques telles que la régulation financière, la protection juridique des consommateurs, le contrat, la dérégulation du marché de l'information, le domaine artistique, scientifique, numérique, etc.

L'objectif de ce colloque est donc de réunir, le temps d'une journée, des intervenant(e)s de tous horizons autour de cette question commune qu'est l'inflation, favorisant ainsi le développement de perspectives novatrices. Nous aspirons ainsi à des rencontres entre les historien(ne)s, les biologistes, les juristes, les médecins et bien d'autres synergies interdisciplinaires.

Praticien(ne)s, chercheurs, chercheuses, nous vous invitons à venir nous partager votre expertise et analyse, dans une démarche de vulgarisation, sur l'inflation.

-CANDIDATURES-

Les interventions doivent être présentées en français. Les candidats souhaitant intervenir devront transmettre une candidature qui sera anonymisée puis évaluée par le conseil scientifique de l'ADDCDA. La candidature devra préciser le titre de l'intervention ainsi qu'un résumé de son contenu (entre 150 et 200 mots).

L'envoi des candidatures doit être fait par courrier électronique à l'adresse suivante : adcdca@gmail.com au plus tard le **24 mai 2024**. Le conseil scientifique communiquera individuellement par mail l'acceptation ou le refus des candidatures sous deux semaines.

L'intervenant sélectionné présentera oralement sa contribution pendant 15 minutes. L'intervenant, s'il entend projeter des images ou du texte pour le public, devra les fournir à l'Association au plus tard le **10 novembre 2024**.

Un projet de publication des communications est prévu. L'Association ne pourra pas prendre en charge les frais afférents au déplacement et à l'hébergement des intervenants sélectionnés.

UNIVERSITÉ
TOULOUSE
CAPITOLE



CDCA
CENTRE DE DROIT
DES AFFAIRES